

# Centre d'éthique clinique

## Sigle

CEC

## Historique

Le Centre d'éthique clinique est un projet qui s'inscrit dans une double filiation : celle des États généraux de la santé, et celle de la loi relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.

Les États généraux de la santé ont réuni des milliers de personnes autour du système de santé entre novembre 1998 et juin 1999. Cette mobilisation a permis d'élaborer la loi relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé promulguée le 4 mars 2002, qui dans son titre II consacre les droits des malades. Mais une loi seule ne pouvait répondre à toutes les situations. Comment rendre ces droits plus effectifs ? Comment aider à ce que les personnes malades aient davantage les moyens de participer à la décision qui les concerne, fassent mieux valoir leur point de vue et que celui-ci soit plus souvent pris en compte dans la pratique médicale quotidienne ? Comment faire pour que l'éthique dans le domaine médical ne soit pas le monopole de ceux pour qui elle est consubstantielle, c'est-à-dire les médecins ?

Pour tenter d'apporter une réponse à ces différentes questions, l'éthique clinique a été conçue comme un dispositif d'accompagnement de la loi relative aux droits des malades. Il a pour ambition de permettre aux patients d'exprimer leurs positions aussi sur le plan éthique. C'est un outil de terrain, ouvert aux soignants autant qu'aux malades et à leurs proches. Il est un service clinique qui répond au cas par cas, *a priori* et en temps réel aux demandes qui lui sont faites.

## Problématique

L'éthique clinique a pour objet de faire intervenir un tiers dans la réflexion avant la décision médicale, lorsque celle-ci pose problème. Cela concerne tous les domaines de la médecine, de l'aide à la procréation médicalement assistée en passant par les transplantations avec donneurs vivants jusqu'aux délicates questions de fin de vie. L'objet est de resituer la décision dans l'espace et dans le temps, de la dépassionner lorsqu'elle est difficile à aborder pour ceux qui y sont impliqués de près. Elle associe aux côtés des soignants, des psychologues, des philosophes, des sociologues, des juristes, des théologiens. Cette méthode pluridisciplinaire vise à élargir le champ de la réflexion, considérant que le meilleur intérêt du patient ne se résume pas toujours aux seuls aspects médicaux.

## Missions

Le Centre d'éthique clinique répond à trois grands types de missions : une mission de consultation, d'enseignement et de recherche.

Le centre d'éthique clinique a mis en place un dispositif à trois étages.

- Une consultation : accessible 24h/24, elle permet de répondre au cas par cas ; chaque consultation est assumée par un binôme composé par un médecin et un non-médecin formé à l'éthique clinique. Les cas sont ensuite révisés par un staff pluridisciplinaire formé également à l'éthique clinique. Ces staffs ont lieu deux fois par mois, chaque deuxième et quatrième jeudi.

- Un enseignement pratique forme les futurs consultants à l'éthique clinique. Il est organisé sous forme de séminaires intensifs de trois jours pendant deux ans. Cette formation implique la participation aux staffs mensuels d'éthique clinique.

- Une activité de recherche en éthique clinique. Il s'agit d'étudier la façon dont sont prises les décisions au plan éthique.

Deux protocoles d'enquête sont en cours, en réponse à la sollicitation de différentes équipes soignantes de l'hôpital Cochin.

Le premier concerne une étude relative aux décisions de pose de sonde d'alimentation entérale chez les personnes âgées incompétentes. L'étude a pour objet de décrire les enjeux éthiques des décisions prises dans deux équipes et structures gériatriques hospitalières différentes : comment sont prises les décisions ? Quels arguments les sous-tendent ? Ces arguments sont-ils médicaux ou d'un autre ordre ? Quelle est la place des proches dans les débats ? Les pratiques sont-elles différentes d'une équipe à l'autre et pourquoi ?

Le deuxième protocole de recherche porte sur l'intérêt de la participation d'un centre d'éthique clinique à l'évaluation pré-don de donneurs vivants d'organes. Il s'agit d'évaluer l'impact d'une consultation d'éthique clinique dans ce processus et de vérifier les conséquences pour le patient.

Enfin, le Centre d'éthique clinique souhaite associer largement la société aux débats relatifs à l'éthique à partir des données qu'il recueille sur le terrain. C'est pourquoi il participe et organise des colloques qui permettent d'alimenter et d'enrichir la réflexion en ce domaine.

## Composition

Le Centre d'éthique clinique est dirigé par le docteur Véronique Fournier.

Permanents : Laure Albertini, chargée de mission, Jocelyne Lallier, assistante.

Par ailleurs, le centre bénéficie de l'assistance de deux personnes stagiaires ou consultants en droit et/ou en philosophie.

## Publications

Articles de presse et articles de revues scientifiques

- « Un centre d'éthique clinique s'est ouvert à Cochin », *Bulletin de l'Ordre des médecins*, mai 2003, n° 15
- « L'éthique clinique se développe », *Infirmière magazine*, juin 2003
- « Un bon début », *Objectif Soins*, juin 2003
- « L'éthique et les soignants », *Infirmière Magazine*, novembre 2003
- « Le clone ou la mort de Dieu », par Véronique Fournier, *La Croix*, 12 juin 2003
- « Fallait-il transfuser contre son gré Madame G., témoin de Jéhovah ? », par Véronique Fournier et J-L Chagnon, *Médecine et Droit*, septembre 2003
- « Les enjeux d'un centre expérimental d'éthique clinique », par Véronique Fournier, *La Revue du Praticien*, 31 décembre 2003

## Coordonnées

Centre d'éthique clinique  
Groupe hospitalier Cochin-Saint-Vincent de Paul-La Roche Guyon  
27 rue du Faubourg-Saint-Jacques  
75014 Paris

Téléphone : 01 58 41 22 33

Mél. :

[ethique.clinique@cch.ap-hop-paris.fr](mailto:ethique.clinique@cch.ap-hop-paris.fr)

Site : [ethique-clinique.com](http://ethique-clinique.com)